

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION FLAINOISE
DU 29 DECEMBRE 1997

L'Association Flainoise s'est réunie ce jour au Chalet Le Bissac à 18h30. Elle a délibéré selon l'ordre du jour suivant :

- rapport du Président
- rapport du Trésorier
- Acceptation du budget et renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

I - RAPPORT DU PRESIDENT

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres de l'association et salue les nouveaux adhérents.

Ce rapport est très succinct puisque force est de constater qu'aucun changement – ou si peu – ont eu lieu cette année. Il est à noter l'installation de quelques canons à neige sur le Balacha. En revanche, il n'y a pas eu d'investissement sur les remontées mécaniques. Notre demande sur l'évolution des tarifs des forfaits a toutefois porté ses fruits puisque des tarifs plus intéressants pour les familles nombreuses sont appliquées.

II - RAPPORT FINANCIER

Le résultat net d'exploitation 97 s'élève à 21 078,72 F. Les cotisations recueillies pour 1997 représentent 20 480 F. Quant aux réserves, elles totalisent un montant de 164 178,69 F.

III – ACCEPTATION DU BUDGET ET RENOUELEMENT DU CONSEIL

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les membres suivants sont soumis à réélection : José DURAN, François GARAÏ, Serge TOMIO.

Les membres du Conseil d'Administration sont donc désormais : Michel BOUDIER, Gérard CHERVAZ, Claude DELEGLISE, François GARAÏ, Pierre MARIÉ, Boris POGREBNIAK, Michel THEVENOT.

V - QUESTIONS DIVERSES

Aucune

L'Assemblée est levée et les membres dînent ensemble.

M. Boudier